

Cliquez ici pour visiter le site  
[www.europe-bourgogne.fr](http://www.europe-bourgogne.fr)

## ➔ L'Europe accompagne la restructuration de la filière sucre en Bourgogne.

### De la réforme européenne du secteur du sucre à l'adoption du plan régional

La Bourgogne bénéficie du soutien de l'Union européenne dans le cadre de la restructuration de sa filière sucre. Ce soutien fait suite à l'adoption d'un Plan National de Restructuration du Sucre (PNR Sucre) mis en place pour surmonter les effets de la réforme de l'Organisation Commune de Marché du sucre (OCM) décidée en 2006.

En Bourgogne, suite à la fermeture de l'usine d'Aiserey (Côte d'Or), une enveloppe de 16,5 M€ a été attribuée aux régions Bourgogne et Franche-Comté. Ce programme est financé par le Fonds Européen Agricole de Garantie (FEAGA). L'objectif de ces aides est de développer des alternatives à la culture de betteraves et de créer des activités et des emplois locaux.

La stratégie et les priorités d'actions du plan de restructuration ont été définies par un comité interrégional réunissant l'ensemble des acteurs économiques. Ce comité est piloté par le préfet de la région Bourgogne.

### Les priorités du plan de restructuration en Bourgogne

Les priorités définies ont pour objectif de développer :

- des filières de production et de transformation de légumes via la modernisation du système d'irrigation et l'installation d'outils de préparation et de conditionnement de nouvelles gammes de légumes
- une filière de production d'énergie à travers, notamment, la valorisation de miscanthus (implantation de plants de miscanthus, récolte et transformation en agropellets pour approvisionner des chaudières)
- des filières de valorisation de produits à base de chanvre
- une filière de production de farine biologique par l'implantation d'un moulin sur le site de la sucrerie.



Sucrerie à AISEREY (21)



## ➔ L'Europe crée de l'Emploi en Bourgogne

### 3900 emplois durables et de qualité créés en Bourgogne

Plus de 3 900 emplois créés. Des emplois concentrés à 80 % dans les territoires les plus fragiles (Nevers, le Creusot, Chalon sur Saône), les secteurs en mutation et les entreprises de moins de 50 salariés. Des emplois durables constitués à 93 % de contrats à durée indéterminée (CDI). Des emplois de qualité correspondant pour 36 % d'entre eux à un niveau supérieur au baccalauréat. Telles sont les principales conclusions de l'étude portant sur l'impact sur l'emploi en Bourgogne de deux dispositifs d'aide du programme européen DOCUP Objectif 2.

Dans le cadre de ce programme, 289 millions d'euros ont été investis entre 2000 et 2006 pour l'aménagement des zones d'activité et le financement de projets d'entreprises. Les fonds européens ont permis entre autre l'achat de matériels, la réalisation d'études, le recrutement de collaborateurs, le développement de nouveaux produits et procédés de production. Les aides de l'Europe en Bourgogne ont contribué à pérenniser une activité sur des secteurs sensibles et à consolider les emplois existants.

### Le maintien des priorités à l'emploi pour 2007-2013

Les résultats de l'étude confirment que la stratégie de soutien à la compétitivité des entreprises produit des résultats en matière de création et de maintien de l'emploi. Ils confortent également la stratégie définie pour le programme du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) sur 2007-2013. En effet, le programme FEDER maintient comme priorité la structuration des zones d'activités économiques. Il place également l'innovation comme vecteur privilégié du développement des territoires.

### Répartition géographique des emplois créés



## ➔ Accompagner le défi des entreprises du nucléaire avec le Fonds Social Européen (FSE)

La direction régionale de l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) vient de mettre en oeuvre un dispositif régional de gestion anticipatrice des compétences au service des entreprises de l'industrie nucléaire. Ce dispositif fait suite à l'appel d'offres lancé par la Direction Générale des Entreprises pour l'accompagnement des pôles de compétitivité et des entreprises affiliées en Bourgogne.

Le projet développé par l'AFPA est d'une durée de 3 ans. Il comporte 3 volets :

- un volet « entreprises » visant à anticiper les recrutements et accompagner les entreprises industrielles dans la gestion de leurs compétences
- un volet « actifs » mettant en relation des demandeurs d'emploi et des postes identifiés en entreprises
- un volet « territoires ».

Les deux premiers volets bénéficient d'une aide du Fonds Social Européen (FSE) d'un montant de 300 000 €. Les partenaires s'accordent à dire qu'il s'agit d'une opération « phare » pour la région dont les enjeux de recrutements sont renforcés par le contexte de crise. Les principaux partenaires du projet sont le Service Public de l'Emploi, le Conseil régional, l'UIMM de Côte d'Or et de Saône-et-Loire, le Pôle Nucléaire Bourgogne et l'AGEFOS-PME.



## ➔ L'Europe s'affiche en couleurs dans vos quotidiens

A l'occasion de la fête de l'Europe, le 9 mai, l'Europe s'est affichée en couleurs dans vos quotidiens.



Cliquez ici pour visiter le site  
[www.europe-bourgogne.fr](http://www.europe-bourgogne.fr)